

# L'Écho Chapellois



## Edito

Chapelloises, Chapellois,

En ces moments compliqués où le risque COVID perturbe toujours la vie de chacun, en réduisant la vie associative, en compliquant la vie municipale, il nous faut faire avancer des projets ; pour la Commune et ses habitants mais aussi pour maintenir la vie des entreprises qui réaliseront les travaux de nos projets et donc sauvegarderont des emplois directement ou indirectement.

Cependant, nous devons être prudents avec notre budget. Aujourd'hui, il est composé pour un tiers des impôts payés par les habitants de la Commune (Foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation qui n'est plus payée par certains mais compensée par l'Etat), le reste étant assuré par des dotations de l'état pour la majeure partie, par la Communauté de Communes, par des taxes d'aménagement. Le Département d'Ille-et-Vilaine qui nous accorde des subventions pour nos projets, sera privé de la Taxe Foncier bâti et verra ses ressources amoindries. Il y a donc un risque pour les Communes.

Au-delà des projets annoncés (hébergement, rue du Plat d'Or, aménagement Place de la Vigne et église...), de grandes orientations sont à débattre :

- Quels sont les projets d'urbanisation pour accueillir de nouveaux habitants, maintenir les effectifs de l'école, conforter nos commerces avec le souci de garder notre qualité de vie ?
- Projets éoliens. La Commune est sollicitée pour 2 zones pouvant accueillir 8 éoliennes, nouvelles sources d'énergie pour faire face à des évolutions en terme de ressource d'énergie (nucléaire, pétrole).
- Avenir de la zone boisée vers la vallée de « La Guée », véritable poumon vert.

Nous organiserons des réunions publiques pour associer celles et ceux qui souhaitent enrichir le débat.

Ne pas aborder ces sujets serait plus simple mais il est de notre responsabilité et de l'avenir de notre Commune, de ne pas les ignorer.

Avec vous.  
Pour nous tous.  
Cordialement, Le Maire.

Numéro 122  
Novembre 2020

## SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 4
- Tribune d'expression P 5
- Jeunesse et Citoyenneté P 6
- Vie Intercommunale P 7
- Associations P 8 à 9
- Les Comptes-rendus P10 à 11
- Mémento Vie Pratique P 12

### A vos agendas !

**10 Novembre à 20 heures,**  
**salle polyvalente :**  
Assemblée générale  
Bouëxic Animation.

**27 novembre à 19 heures,**  
**salle polyvalente :**  
Assemblée générale  
du Comité des Fêtes.

# Soutenons nos commerçants et artisans

Pendant les fêtes de fin d'année, soutenons le commerce et l'artisanat de proximité qui font l'âme de notre Commune, en leur réservant vos achats.

<p><b><u>Béatrice et JPaul HIGNET</u></b></p> <p>42 La Gommerais Production et vente à la Ferme de produits biologiques cidre, jus de fruits, légumes, lentilles, farines, miel, coffrets cadeaux ....</p> <p>Vente sur <a href="http://legoutdici.com">legoutdici.com</a> ou ☎ 06 83 66 18 45</p>	<p><b><u>Bar-Tabac Chez Lili</u></b></p> <p>Bar Tabac FDJ Loto Cigarettes Electroniques, recharges, Timbres Postaux, Retraits Bancaires Nickel Presse Locale Carterie ☎ 09 72 91 24 42 Lun 6h45-13h Merc au Vend 6h45-13h et 16h-20h Sam/Dim/Jours F 8h-13h et 17h-20h</p>	<p><b><u>Boucherie, Charcuterie Epicerie Traiteur du Plat d'Or.</u></b></p> <p>Boucherie artisanale, viandes locales. 37 Rue du Plat d'Or Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 16h à 19h Samedi /dimanche de 9h à 13h. ☎ 02.99.92.05.22</p>
<p><b><u>Boulangerie BRODIN</u></b></p> <p>Boulangerie Pâtisserie Drive 2 Rue de la Mairie ☎ 02.99.77.66.17 Pains spéciaux sur cde. Lun au vend 7h-13h30 et 15h30-19h30 Sam. 7h-13h et 16h-19h Dim.7h-13h Fermeture le mardi</p>	<p><b><u>Famille DIOTEL</u></b> paysans boulangers en agriculture biologique.</p> <p>Vente à la ferme 41 La Basse Boutinais, le vendredi de 17h à 19h.</p> <p>Pains au levain cuits au feu de bois, galettes de sarrasin et les chips Celti Croc.</p>	<p><b><u>Garage du Canut</u></b></p> <p>1 Rue de Rennes Réparation véhicules toutes marques. Carrosserie-peinture Vente de véhicules neufs et occasions Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h Samedi de 8h à 12h ☎ 02 99 92 60 80</p>
<p><b><u>Imagin'Hair</u></b></p> <p>Salon de Coiffure - Barbier 12 bis rue de la Mairie Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 19h (sur rdv le midi). Samedi en continu de 8h à 16h. Fermé le lundi ☎ 02.99.92.03.95</p>	<p><b><u>L'Ardoise Gourmande</u></b></p> <p>Bar Restaurant Traiteur Pizza 6 Rue de la Mairie</p> <p>Ouvert du lundi au samedi midi. Fermeture le dimanche Tous les mardis soirs pizzas à emporter de 18h à 21h</p> <p>☎02 99 41 79 25</p>	<p><b><u>Le Guen</u></b></p> <p>ZA Le Plat d'Or - Vente de crêpes, galettes, pâtisseries et coffrets cadeaux. Boutique ouverte le mercredi 14h-18h30, jeudi vendredi 9h-12h/14h -18h30 samedi 9h -12h ☎ 02 99 92 09 87</p>

## **Espace publicitaire offert par la municipalité.**

Dans les prochains numéros, vous retrouverez les artisans de la commune.

Si vous êtes artisans et non répertoriés sur le site de la mairie  
[www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr) merci d'envoyer un mail à Linda LE LAY  
[communication@lachapellebouexic.fr](mailto:communication@lachapellebouexic.fr)

# Aménagement de la vigne

**Une quinzaine d'habitants à la réunion publique sur l'aménagement de la place de la vigne.**



**Les élus avaient convié, samedi 26 septembre, les habitants de la commune afin de réfléchir sur l'aménagement de la place de la Vigne.**

La quinzaine de Chapellois et Chapelloises qui avaient répondu à l'invitation des élus ont présenté leurs interrogations et leurs suggestions.

À l'unanimité, ils souhaitent que l'actuelle place soit épargnée de toutes constructions sportives ou infrastructures bétonnées et devienne un espace végétal d'échanges et de convivialité.

Plusieurs propositions sont ressorties de cette concertation, telles que l'aménagement d'un verger partagé, des plantations d'arbres fruitiers (achetés et suivis par les habitants : cueillettes, jus de pomme...).

Certains aimeraient y voir des plantations de vignes avec des massifs de plantes mellifères, plus une zone de fauche avec des promenades libres et un écopâturage (moutons, chèvres...) qui permettrait d'organiser des projets pédagogiques avec l'école.

La réalisation d'un théâtre de verdure, avec des installations artistiques et naturelles pour organiser des expos photos, ou des concerts et l'agrandissement du parc de jeux, ont également été proposés.

Les participants ont formulé le souhait d'installer des boîtes à idées à la salle de sport mais également à la Poste...

Les personnes qui souhaitent participer à ce groupe de travail sont invitées à s'inscrire à la Mairie au 02.99.92.01.15, par mail à [accueil@lachapellebouexic.fr](mailto:accueil@lachapellebouexic.fr) ou directement à l'accueil de la Mairie le matin de 8 h 45 à 12 h 15.

## T ravaux accessibilité



Pour répondre aux questions et commentaires divers, les travaux réalisés à la Mairie et à l'Eglise ont été réalisés dans le cadre d'une mise aux normes d'accessibili-

té handicapés. Ces travaux sont obligatoires et subventionnés dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipements des Territoire Ruraux).

## C CAS



Le repas du CCAS n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie. Les membres du CCAS ont rendu visite aux chapellois de 80 ans pour partager un moment avec eux et leur offrir des friandises.

## L a Chapelle Bouëxic Animation

L'assemblée générale ordinaire de l'association "La Chapelle Bouëxic Animation" se tiendra **le mardi 10 novembre à 20 heures à la salle polyvalente, 15 rue de la Guée.**

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Bilan des actions
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Projets 2020/2021
- Questions diverses.

### **Quel est le rôle de cette association ?**

La Chapelle-Bouëxic Animation est le support du Marché de Noël, du Téléthon, de l'Opération Blé Noir pour le Niger, de Bouëxic Accueil pour certaines activités, du Concours de pétanque, de la Sardinade, des relations avec Vigeois en Corrèze...



## R ecensement militaire

Les jeunes âgés de 17 ans , qui en raison du Covid 19, n'ont pas pu faire leur journée citoyenne doivent contacter le Centre du Service National.

- Par téléphone au 09.70.84.51.51
- par mail [csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-rennes.sec.fct@intradef.gouv.fr)
- ou consulter la plateforme [majdc.fr](http://majdc.fr)



Tous les jeunes **nés entre OCTOBRE et DECEMBRE 2004** doivent se faire recenser **avant le 31/12/2020**. Ils doivent se présenter à la Mairie durant cette période, munis du livret de famille.

**Contact : ☎ 02.99.92.01.15 Plus d'infos sur [www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc)**

## Ensemble, poursuivons notre dynamique !

Les 15 candidats de la liste « Poursuivons notre dynamique » souhaitent que ce soit le lieu d'une expression objective, constructive, s'appuyant sur des arguments vérifiables. Tout d'abord, nous remercions toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien lors de ces élections municipales 2020-2026. Cette confiance valide les grands projets annoncés et nous espérons pouvoir écrire en 2026 : « Promesses tenues ! » Concernant notre méthode de travail, elle n'a pas changé depuis 2008 :

- Informations régulières et précises dans l'Echo Chapellois (6/an).
- Nouveau site internet depuis 1 an.
- Application Panneau Pocket.
- Réunion du Conseil Municipal tous les mois où tous les sujets sont abordés et toutes les questions permises.
- Réponses rapides aux sollicitations des habitants.

Toutes les commissions se sont réunies avec pour mission de faire un inventaire des besoins et projets pour le mandat. Dernièrement, nous avons réalisé une réunion publique concernant une réflexion autour de l'espace de la Vigne et de l'église.

Le projet d'hébergement touristiques dont un des objectifs est le soutien au commerce local, va poursuivre son chemin avec, fin décembre, le choix de réalisation. L'aménagement de la rue du Plat d'Or va être repris après les rencontres nécessaires, depuis déjà 2 ans, avec le Conseil Départemental, l'Etat, le Syndicat d'Electrification. Nous organiserons une réunion avec l'ensemble des riverains. Notre volonté est claire : prévoir, anticiper au profit des Chapellois en fonction des moyens financiers de la Commune et des subventions.

## La Chapelle Autrement !

Chères chapelloises et chers chapellois,

Nous tenions tout d'abord à **remercier chaleureusement** tous les électeurs qui se sont déplacés lors du scrutin municipal du 15 mars dernier malgré le contexte sanitaire. Nous voulons aussi rassurer ceux qui, par leur vote, nous ont fait confiance et nous ont permis de faire valoir et défendre nos idées et nos projets pour notre Commune. Nous avons pris place dans les différentes commissions et sommes déterminés à faire entendre vos (pro)positions.

Nous ne souhaitons pas nous opposer à tout mais voulons être constructifs, apporter notre plus-value et rester très vigilants quant aux choix d'investissements (notamment la Bonne Franquette) et aux décisions prises lors des conseils municipaux.

**Notre priorité : l'aménagement de la Rue du Plat d'Or.** La sécurisation de cet axe, promise depuis plusieurs mandats, est une évidence compte tenu du nombre de véhicules qui l'empruntent chaque jour, à grande vitesse parfois, et où la cohabitation avec les piétons et les cyclistes n'est absolument pas assurée !

Notre recours en annulation des élections a été rejeté, mais nous demeurons plus que jamais motivés afin que les méthodes de gouvernance changent et que TOUS les élus aient une part active dans les commissions.

Notre objectif est que la voix de chaque chapellois puisse être entendue et que vous continuiez à être informés de façon précise.

Soyez sûrs de notre entière participation au développement de La Chapelle Bouëxic !

Rejoignez-nous sur notre site [www.la-chapelle-autrement.fr](http://www.la-chapelle-autrement.fr) !

## Zoom sur la Commission Jeunesse et Citoyenneté.

### Animation délocalisée pour le 11- 18 ans



Les Espaces Jeunes communautaires de Vallons de Haute Bretagne Communauté et l'équipe de Léo Lagrange Ouest, ont mis en place depuis le 25 septembre 2020 un tout nouveau dispositif nommé "**Animation délocalisée**"

Animé par Méryl Isaac, animatrice jeunesse, ce dispositif a pour objectif de proposer aux **jeunes âgés de 11 à 18 ans**, une à deux fois par mois en alternance avec Bovel des actions éducatives et des animations pendant les vacances scolaires.

Les dates de ces journées et/ou soirées vous seront communiquées, entre autres, via Panneau Pocket et le site de la Mairie.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou demande d'information à l'adresse mail suivante : [morgane.troufflard@gmail.com](mailto:morgane.troufflard@gmail.com)

**Contact Méryl ISAAC** : Tel 06.16.11.35.07

### Visite des services Jeunesse du Chorus

C'est en présence de Joël SIELLER, Président de Vallons Haute Bretagne Communauté et de Florence RIGAUD, Vice-Présidente Petite enfance, enfance et jeunesse, que Louïsette LEBRET, adjointe aux Affaires Sociales et Scolaires et Morgane TROUFFLARD, conseillère municipale déléguée à l'Animation jeunesse et citoyenneté, ont pu découvrir vendredi 02 octobre, les services et actions proposés par le Centre Social et Culturel Inter-communal « Chorus ».

Nos deux élus ont pu rencontrer et échanger avec les différents acteurs du centre, notamment avec Léandre BOISNEAULT, directeur de la mission Enfance jeunesse, qui a la charge du projet de l'animation jeunesse communautaire délocalisée, et Eladio CASTILLO, animateur, Point Information Jeunesse.

De nouveaux rendez-vous ont été pris avec les deux services afin d'élaborer et apporter des projets et accompagnements pour la jeunesse de notre Commune.

## L'ADMR recherche des bénévoles.



L'association d'aide à domicile, l'ADMR, du pays d'Anast qui emploie 34 salariés plus 3 personnes mises à disposition par la fédération départementale et de nombreux bénévoles, vient en aide aux personnes âgées, familles ou personnes handicapées des communes du canton.

« **Quand on pense ADMR on pense personnes âgées ou handicapées.** » Rappelle Virginie PLOTEAU, encadrante de proximité. « **Mais en plus de l'aide à domicile pour les personnes fragiles nous proposons aussi des services pour tous : ménage, garde d'enfant, repassage, téléassistance...** »

Afin de renforcer les équipes, l'association est à la recherche de nouveaux bénévoles.

« **Du portage de livres, à l'accompagnement administratif en passant par**

**des visites de courtoisie, soutien à la gestion financière de l'association, l'organisation d'animation (galette des rois, chocolats de Noël ) pour les personnes âgées. Les services proposés sont divers »** indique Roselyne LAIZÉ, membre du bureau.

Pour continuer à bien fonctionner, l'association, qui fonctionne actuellement de façon collégiale, souhaite également remettre en route un conseil d'administration, et espère trouver des personnes souhaitant être membre du bureau, qui a la charge de valider les décisions locales.

**Tout le monde a des compétences, des connaissances et des idées à apporter, ne serait-ce que quelques heures chaque semaine.** » conclut Virginie PLOTEAU.

**Renseignements et contacts :**

**02 99 34 87 76 ou par mail :**

**[maure.asso@admr35.org](mailto:maure.asso@admr35.org)**

## Appel à manifestations : subventions du Département pour les associations du territoire .

Afin de contribuer au développement et à l'équilibre territorial, le Département d'Ille-et-Vilaine a mis en œuvre les Contrats départementaux de territoire construits avec chaque intercommunalité. Si vous avez un projet, vous pouvez déposer un dossier de demande de subvention pour vos animations et actions de fonctionnement au titre du contrat départemental de territoire pour l'année 2021. Votre demande doit parvenir à **[l'agence départementale des Pays de Redon et des Vallons de Vilaine](#)** à Redon, impérativement avant le **31 décembre 2021**.

Votre projet doit :

- Etre mené sur le territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté dans la limite du territoire départemental ;
- Concourir au projet de mandature du Département ou aux enjeux prioritaires arrêtés dans ce contrat.

Le dossier de demande de subvention et la notice d'information sont téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes [www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr](http://www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr)

**Besoin d'aide pour monter votre dossier de demande de subvention ?**

Agence départementale des pays de Redon et des Vallons de Vilaine ☎ 02 99 02 47 50

[agence.redon@ille-et-vilaine.fr](http://agence.redon@ille-et-vilaine.fr)

## C omité des Fêtes



### COMITE DES FETES LA CHAPELLE BOUEXIC

Après trois années de bons et loyaux services, le bureau du comité des fêtes n'a pas souhaité renouveler son mandat.

Nous sommes prêts à accompagner toutes les bonnes volontés qui voudraient reprendre les rênes pour continuer cette formidable aventure de la fête de la musique.

Nous avons donc prévu une assemblée générale extraordinaire **le vendredi 27 novembre à 19 h à la salle polyvalente pour élire le nouveau bureau** 3 personnes minimum. Sans candidat, nous serions dans l'obligation de dissoudre l'association.

Venez nombreux et motivés.

Emmanuelle THOMAS, Didier RENAULT et Etienne PERON

## Célébration du 11 Novembre.



En raison de la situation sanitaire, la cérémonie cantonale habituelle n'aura pas lieu. Cependant, le devoir de mémoire sera respecté à La Chapelle-Bouëxic.

**Une cérémonie réduite aura lieu au Monument aux Morts, le Mercredi 11 Novembre à 10h**, avec dépôt de gerbes et lecture du texte officiel du Ministère des Armées.

**Tous les Chapellois qui souhaiteraient marquer ce moment de souvenir pourront, du 9 au 14 Novembre, déposer des fleurs en mémoire des**

**Chapellois décédés** lors de la Guerre 1914-1918 dont le 11 Novembre 1918 marque l'armistice.

## T ai Chi



Erratum : une erreur s'est glissée dans le dernier Echo Chapellois l'adresse mail est la suivante : taichispirale35@yahoo.com

Nous en profitons pour vous communiquer l'adresse de notre nouveau site internet. N'hésitez pas à le consulter : <http://www.taichispirale35.com>

## C lub de l'amitié



En raison de l'épidémie de Coronavirus, les activités du club de l'amitié sont suspendues jusqu'à fin décembre.



# Bouëxic Accueil



BOUËXIC  
ACCUEIL

Bouëxic Accueil rassemble les actions organisées au bénéfice des seniors de la Commune et des Communes voisines.

- **Atelier mémoire** : 1 fois par mois. Vendredi de 14h30 à 17h30 à la salle polyvalente. Le premier atelier a eu lieu le 16 octobre dernier, le suivant est programmé le 13 novembre.
- **Réveil musculaire** : Le mardi matin de 10h à 11h15 à la salle polyvalente. 30 séances par an. Coût : 25€/an. Un certificat médical est obligatoire. Prochaines séances les 3 et 10 novembre prochain.
- **On mange ensemble** : Le dernier repas a eu lieu le 28 octobre au restaurant scolaire. Coût 7 € par personne. Les prochaines dates auront lieu pendant les vacances d'hiver et de printemps.
- **Informatique** : Premier pas pour l'utilisation d'une tablette numérique ou d'un ordinateur. Le lundi de 10h à 11h00 à la bibliothèque. Gratuit.
- **On sort ensemble**. A ce jour, l'activité ne peut pas redémarrer avec les contraintes liées à la Covid 19.

Ces activités sont ouvertes à tous. **Renseignements** auprès de Fabien VOISIN au 06.89.49.43.45 ou par mail : animationlachapellebouexic@gmail.fr

# Amicale Laïque : Du renouveau à L'Amicale Laïque Chapelloise.

Le 16 Octobre a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque de l'école de la Roche Pourprée en présence de Mr Le Maire, Roger MORAZIN. Après une présentation de l'association et du bilan financier, les projets pour l'année 2020-2021 ont été annoncés. Les membres sortants de l'association ont été remerciés pour leurs investissements. De nouveaux parents ont rejoint l'association.

A l'issue le nouveau bureau a été élu : Président : Michaël TROUFFLARD. Vice-Présidente : Pascale JARDIN. Trésorière : Anne HERVÉ. Secrétaire : Sophie GUILLEMÉ.



Au 1er rang de gauche à droite :

Sophie GUILLEMÉ (secrétaire).

Michaël TROUFFLARD (président).

Au 2ème rang de gauche à droite :

Anne HERVÉ (trésorière).

Pascale JARDIN (Vice-Présidente).

Quelques dates à retenir :

- 13 Décembre 2020 : spectacle de Noël.
- 20-21 Février 2021 : week-end théâtre.
- 1 ou 18 Avril 2021 : Loto.
- 19 Juin 2021 : Fête de l'école.

En raison de la crise sanitaire, tous ces événements sont placés sous réserve. L'Amicale Laïque espère les honorer et bien sûr s'adaptera en conséquence pour continuer à soutenir les projets de l'école de la Roche Pourprée.

# ZOOM SUR LES PRINCIPALES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 31 Août 2020

***Ce compte-rendu a été synthétisé. Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal sur le site [www.lachapellebouexic.fr](http://www.lachapellebouexic.fr). Ils sont également affichés sous le porche de la mairie.***

• **L'atelier de veaux situé au lieu-dit « La Boutinais » en LA CHAPELLE-BOUEXIC**

Dossier sur le projet soumis à enregistrement présenté par Mr Christophe COURTEL concernant l'extension de l'atelier de veaux situé au lieu-dit « La Boutinais » en LA CHAPELLE-BOUEXIC : avis du Conseil Municipal

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du 21 Juillet 2020 de Madame la Préfète d'Ille-et-Vilaine relatif au dossier sur le projet soumis à enregistrement présenté par Mr Christophe COURTEL concernant l'extension de l'atelier de veaux situé au lieu-dit « La Boutinais » en LA CHAPELLE-BOUEXIC spécifiant qu'il appartient, conformément à l'article R512-46-11 du Code de l'Environnement, de consulter le Conseil Municipal et de l'inviter à donner son avis sur la demande d'enregistrement présentée.

Monsieur le Maire présente ce dossier, au Conseil Municipal et demande à ce dernier d'émettre un avis. Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Demande que les camions de livraison ou d'enlèvement ne passent pas par le village du « Verger » et de « La Boutinais » mais empruntent la VC n°3 dite de l'Étang des Landes, remontent par la VC n°110 dite de La Boutinais et enfin par le chemin d'exploitation n°226.

• **Station d'épuration : dossier loi sur l'Eau : (devis).**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de l'obligation de réalisation d'un dossier Loi sur l'Eau concernant l'extension de la station d'épuration communale.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis proposé par l'Entreprise EF Etudes domiciliée Parc de la Bouvre – 4, rue de Galilée - BP 4114 – 44341 BOUGUENNAIS Cédex pour un montant de 4 625,00 € HT soit 5 550,00 € TTC concernant l'étude d'incidence du rejet de la station d'épuration et constitution du dossier Loi sur l'Eau sur la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC comprenant :

- définition des capacités de traitement
- appréciation de l'acceptabilité du milieu récepteur
- proposition de normes de rejets
- définition des évolutions techniques pour les différentes filières
- étude de faisabilité économique des différentes filières
- constitution du document d'incidence

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet et de solliciter la subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, au taux de 50 %.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir le devis désigné ci-dessus proposé par le cabinet EF ETUDES domicilié Parc de la Bouvre – 4, rue de Galilée – BP 4114 – 44341 BOUGUENNAIS concernant le dossier Loi sur l'Eau inhérent à la station d'épuration, pour un montant de 4 625,00 € HT soit 5 550,00 € TTC.

• **Devis – éclairage terrain de football et demande de subvention.**

Monsieur TESSIER David, conseiller municipal, membre de l'US Chapelloise, personnellement intéressé par l'affaire, s'est retiré de la séance.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition d'estimatif concernant un éclairage du terrain de football : terrain soumis à l'homologation ES, éclairage LED comprenant 3 projecteurs par mât.

Armoire à créer et réseau à prévoir sur + 350 ml avec demande de comptage à faire par la mairie auprès d'ENEDIS, pour un montant global de 89 842,50 € HT.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes subventions possibles :

- Ligue de Bretagne de football : 15 000,00 €

- SDE : 20 % : + 20 000,00 €

- Club de football de LA CHAPELLE-BOUEXIC : 15 000,00 €

- Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC : autofinancement : 39 842,50 €.

Monsieur le Maire précise qu'il ne s'agit là que d'un estimatif et qu'une consultation selon la procédure adaptée sera lancée. Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de solliciter auprès des organismes désignés ci-dessus les subventions inhérentes à ce projet d'éclairage du terrain de football permettant aux matchs de se dérouler le vendredi soir ou samedi soir.

• **Devis : - éclairage public du parking de la salle-polyvalente, - éclairage public : rénovation : rue du Plat d'Or (armoire AO2), - Eclairage public : extension – Rue de Rennes.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes études réalisées par le SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie 35) sis Village des Collectivités d'Ille et Vilaine – 1, avenue de Tizé – CS 43603 – 35236 THORIGNE-FOUILLARD Cédex concernant les projets suivants :

- Eclairage public : parking de la salle-polyvalente :

- estimation financière de l'opération : 10 844,24 €. Taux de participation du SDE 35 : 40 %. Taux de modulation : 1,55

- montant estimé de la participation du SDE 35 : 6 723,43 €. Soit un montant total à la charge de la collectivité de : 4 120,81 €.

- Eclairage public : rénovation – rue du Plat d'Or (armoire AO2)

- estimation financière de l'opération : 4 872,00 €. Taux de participation du SDE 35 : 40 %. Taux de modulation : 1,55

- montant estimé de la participation du SDE 35 : 3 020,64 € Soit un montant total à la charge de la collectivité de : 1 851,36 €.

• Eclairage public : extension - rue de Rennes

- estimation financière de l'opération : 7 746,51 €. Taux de participation du SDE 35 : 30 %. Taux de modulation :

1,55. Montant estimé de la participation du SDE 35 : 3 602,13 € Soit un montant total à la charge de la collectivité de : 4 144,38 €.

Le montant net global à la charge de la collectivité concernant les 3 projets désignés ci-dessus s'élève donc à 10 116,55 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer au sujet de la réalisation des travaux désignés ci-dessus.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents : - Décide de procéder à la réalisation des travaux désignés ci-dessus à savoir : - éclairage public : parking de la salle-polyvalente, - éclairage public : rénovation – rue du Plat d'Or (armoire AO2), - éclairage public : extension – rue de Rennes. - Sollicite du SDE 35 les participations aux travaux désignés ci-dessus.

• **Désignation du nom d'une nouvelle rue à proximité de la salle-polyvalente.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner une nouvelle rue à proximité de la salle-polyvalente. Après réflexion, il est proposé de désigner cette rue comme suit : - place du stade.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à ce sujet. Après en avoir délibéré et procédé au vote à main-levée, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Décide de désigner la rue à proximité de la salle-polyvalente comme suit : place du stade.

# HORAIRES ET PERMANENCES :

## Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15

**Permanences les samedis suivants**

De 9h30 à 12h00

**7 et 21 Novembre**

**5 et 19 Décembre**

**9 et 23 Janvier**

**Permanence des élus sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00.**



37 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.15  
www.lachapellebouexic.fr  
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@orange.fr

## Agence Postale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.01.10

## Bibliothèque Municipale

Mardi, jeudi, vendredi de 16h00 à 18h00

Mercredi

De 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Samedi

de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie  
☎ 02.99.92.05.71  
✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

## Espace Multimédia

Sur rendez vous  
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
De 10h00 à 12h00



19 Rue de la Mairie ☎ 02.99.92.05.71  
✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com

## Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus

☎ 02.99.92.46.99

Mairie de Guichen

☎ 02.99.52.05.75



## Permanences Député

Uniquement sur rendez-vous auprès de son collaborateur Nicolas Elleouet au 06.64.82.58.50 ou par mail Nicolas.Elleouet@clb-an.fr  
Vendredi de 15h à 18h à Guichen



## Vallons de Haute Bretagne Communauté

ZA les landes

12, rue Blaise Pascal - BP 88051  
35580 GUICHEN

☎ 02 99 57 03 80

accueil@vallonsdehautebretagne.fr



## Permanences Conciliateur de Justice

Uniquement sur rendez-vous  
Mairie de Guichen ☎ 02.99.05.75.75  
Chorus - Val d'Anast ☎ 02.99.92.46.99



## Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 :

Lundi de 14h à 17h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Été du 01/04 au 31/10 :

Lundi de 14h à 18h -

Mercredi et vendredi de 14h à 18h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Route de Maure à MERNEL

Se munir d'un masque. Prévoir ses outils.



## Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illeloo en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».

Directeur de la publication : Roger MORAZIN. Responsables éditoriaux : Roger MORAZIN, Jean-Yves BOUET, et la Commission Communication. Graphisme-Conception-Réalisation : Linda LE LAY.

Impression : Identic, rue de la carrière - 35514 CESSON SEVIGNE Cédex. Tirage : 620 Exemplaires.

Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation. Dépôt légal : Novembre 2020